

**Descriptif technique du projet**

**Structure porteuse :**

**Date de début de projet : Date de fin de projet :**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TITRE COURT :**

**TITRE DEVELOPPE :**

 **1. Résumé du projet :** précisez également de quel domaine d’intervention listé dans l’appel à projets relève le projet.

**2. Objectifs du projet et motivation du demandeur :** démontrez notamment dans quelle mesure votre projet répond aux finalités de l’objectif spécifique 2.2 du FEAMPA, et dans quelle mesure il a une dimension collective, y compris du point de vue de ses retombées.

**3. Présentation générale du porteur de projet :** présentez brièvement le porteur du projet : statut, représentativité dans la filière, périmètre d’action (national, régional…), expérience. Montrez la capacité à gérer un projet de cette ampleur et expliciter les moyens mis en oeuvre à cet effet.

**4. Présentation de la gouvernance :** précisez notamment la répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs impliqués dans le projet, les règles de décision, les mécanismes de contrôle.

**5. Présentation détaillée des opérations, du calendrier et des livrables :** décrivez les différentes étapes prévues dans le projet et leur calendrier de mise en oeuvre. Un phasage clair est attendu.

**6. Equipes techniques mobilisées (en interne et/ou en externe via des prestataires le cas échéant)**

- Présentation par organisme et par opération le cas échéant ;

- Indiquer le nombre d’ETP prévu;

- Les compétences ;

- La répartition des rôles.

**7. Intérêt économique, social et environnemental du projet :** démontrez dans quelle mesure votre projet contribue :

- Sur le plan économique, à la compétitivité de la filière, à la valorisation des produits, à la résilience des entreprises, et/ou à des retombées positives pour la filière (amélioration de l’image, changement de pratiques par les professionnels…) ;

- Sur le plan social, à l’emploi (création ou maintien d’emplois, renouvellement des générations), à l’amélioration des conditions de travail, à l’impact sur les compétences et la formation.

- S’agissant de la dimension environnementale du projet, précisez dans quelle mesure le message de communication est en adéquation avec les actions mises en oeuvre pour la gestion durable des ressources aquatiques, pour la réduction de l’empreinte écologique et pour l’intégration de pratiques respectueuses de l’environnement. Démontrez par ailleurs dans quelle mesure les produits sont issus de stocks pêchés par des navires appartenant à des segments à l’équilibre en application de l’article 22, paragraphe 2, du règlement (UE) n°1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche.